



Flash CGT CRE du 6 Février 2014

Coup de Trafalgar sur le CRE !!!

Tous perdants : les salariés, leurs représentants, la Direction qui n'aura plus qu'un seul interlocuteur...

Lors de l'installation du CRE vendredi 6 février, la CFDT, qui a obtenu le plus de voix aux élections professionnelles de décembre, a choisi délibérément de monopoliser les postes de responsabilité du CRE: outre le poste de secrétaire qui lui revenait légitimement, elle a présenté des candidats et obtenu les postes de secrétaire adjoint et de trésorier (3 voix CFDT, 2 CGT, abstention de SUD) ; ceci en dépit des engagements qui avaient été pris par les responsables de la CFDT. Ci-après la déclaration faite par notre délégation en CRE.

Déclaration CGT à la suite du vote des fonctions de Secrétaire, secrétaire Adjoint, trésorier du CRE AFPA Franche-Comté.

La CGT se déclare très surprise des candidatures CFDT aux postes de trésorier et secrétaire adjoint du CRE, alors que des engagements avaient été pris par les responsables de ce syndicat.

Elle déplore cette manipulation peu propice à faciliter le fonctionnement d'une intersyndicale, très nécessaire aujourd'hui.

La CGT pense que la mainmise d'une seule organisation sur le CRE (secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier) n'est pas souhaitable et est porteuse à terme de problèmes de fonctionnement pour le CRE.

La CGT prend acte de cette situation créée par la CFDT. Elle espère que cela ne sera pas préjudiciable à la défense des salariés de l'AFPA et elle jugera aux actes.

La CGT se déclare néanmoins ouverte, dans l'intérêt des salariés de l'AFPA Franche-Comté, à ce que l'intersyndicale fonctionne et qu'une réunion des organisations syndicales représentatives en Franche-Comté ait lieu rapidement pour, à minima, définir les responsabilités notamment au niveau des Commissions du CRE.

Conséquences de cette décision :

La CFDT, revancharde, entend assumer seule les responsabilités du fonctionnement du CRE, sans tenir compte des 2 autres organisations représentatives en Franche-Comté, ni surtout de leurs électeurs. Pour mémoire, les résultats étaient les suivants : CFDT: 39,65%, CGT: 34,04%, SUD : 26,31%. Ce n'est pas l'offre d'un « strapontin » (poste de trésorier adjoint) reconnu d'ailleurs comme tel par le secrétaire CFDT, qui était de nature à mettre en place un équilibre au sein du bureau du CRE.

Toutes les organisations au plan national (sauf peut-être la CFDT) s'accordent pour dire que les postes de secrétaire et de trésorier d'un Comité d'Etablissement ne doivent pas être tenus par la même Organisation, afin d'éviter les dérives possibles.

La CGT, confinée dans un rôle d'observateur, sera très attentive aux relations et au mode de fonctionnement qui s'établira entre la CFDT et la Direction, alors que se profilent des menaces pour les salariés et l'AFPA (nouvelle loi sur la Formation professionnelle, nouvelle GPEC, mobilité forcée, emplois, patrimoine,...). La CGT espère, sans trop y croire, que tout cela ne sera pas au détriment des salariés de l'AFPA Franche-Comté.